

Pointe-à-Pitre décroche son 3e laurier “Ville active et sportive”

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUADELOUPE.COM / AXEL PICORD

3 novembre 2025



« Les 52 associations sportives de notre territoire... font de Pointe-à-Pitre une ville qui bouge », s'est réjoui Harry Durimel, maire de la ville, quelques instants avant de monter sur la scène de la remise du label Ville active & sportive, le 30 octobre à Nice. Quelques jours plus tôt, la commune s'était engagée à renforcer ses infrastructures sportives et ses partenariats avec les associations locales. Le label Ville active & sportive, piloté par Conseil national des villes actives et sportives (CNVAS) sous le patronage du ministère des Sports, distingue les communes qui développent des politiques de sport et d'activité physique accessibles à tous.

L'obtention d'un troisième laurier a été obtenue par Pointe-à-Pitre sur dossier. Le CNVAS a jugé l'état des lieux des équipements, la stratégie

municipale, les actions sport santé. Du football aux sports de combat, de la natation à l'athlétisme, la carte sportive reflète la diversité des pratiques du territoire. Le label, attribué pour trois ans, vient reconnaître un écosystème où le sport constitue un élément structurant du quotidien.

« *Malgré nos difficultés financières, nous continuons à entretenir nos installations* », a insisté le maire en faisant allusion à la rénovation d'espaces, création d'un terrain de paddle, réhabilitation d'aires sportives, remise en état de courts de tennis. « *Le sport vient contrebalancer les effets de la malbouffe et de la sédentarité, qui contribuent à l'obésité, au diabète, à la déprime...* », a aussi argumenté Harry Durimel. Selon la mairie, les associations pointaises ont reçu 220 000 euros de subventions en 2024, un montant qui regroupe les demandes de fonctionnement et d'investissement de projets spécifiques.

Cet enthousiasme est contrebalancé par les réalités décrites dans le Diagnostic sportif territorial des îles de Guadeloupe, document de référence élaboré sous l'égide de l'Agence nationale du sport. Il est indiqué que l'archipel accuse globalement un déficit d'infrastructures adaptées et que la qualité matérielle des installations demeure un frein majeur à la pratique, notamment dans les espaces urbains qui comprend Pointe-à-Pitre. Et l'analyse, qui ne pointe pas une commune en particulier, rappelle que l'entretien régulier reste un enjeu structurel dans toute la région.

Du côté des pratiquants, les chiffres montrent aussi les failles des politiques sportives. En 2022, la Guadeloupe ne comptait que 38 600 licences sportives, un taux nettement inférieur aux moyennes nationales.